

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'EXAMEN DES VŒUX 2023 DE LA LICENCE
MENTION LICENCE ECONOMIE-GESTION
PARCOURS LICENCE 1 ECONOMIE-GESTION

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L712-2 et D612-1-13,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 (ESRS1820545A) relatif au diplôme national de licence,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 (ESRS1331410A) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master, modifié,
Vu la proposition de Monsieur Richard CALVI, directeur de l'Institut d'administration des entreprises

ARRÊTE n° 2023-242

Article 1 : Composition

Pour l'année universitaire 2023-2024, la composition de la commission d'examen des vœux pour l'admission des candidats en première année de **LICENCE**

Mention : LICENCE ECONOMIE-GESTION

Parcours : LICENCE 1 ECONOMIE-GESTION

est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (PR, MCF, autre)
• Monsieur BONJOUR Christophe	• Professeur agrégé, Université Savoie Mont Blanc
• Madame CHARLIER Dorothee	• Maître de Conférence, Université Savoie Mont Blanc
• Madame LE DUIGOU Sarah, <i>directrice adjointe de l'IAE Savoie Mont Blanc</i>	• Maître de Conférence, Université Savoie Mont Blanc
• Monsieur AMBERT Michel	• Professeur certifié, Université Savoie Mont Blanc

Article 2 : Publicité

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de la présidence de l'université, 27 rue Marcoz à Chambéry et dans les locaux de l'IAE sur le site universitaire d'Annecy-le-Vieux.

Article 3 : Exécution

La directrice générale des services, le vice-président formation et le directeur de l'IAE Savoie Mont Blanc, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 4 avril 2023

Pour le Président et par délégation
le Vice-président formation

Jean-François DREUILLE
Philippe Galez